

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DES SCIENCES

HISTORIQUES & NATURELLES

DE SEMUR

(Côte-d'Or).

14^e ANNÉE — 1877.



SEMUR

IMPRIMERIE VERDOT, RUE DE L'ANCIENNE COMÉDIE.

MDCCCLXXVIII

CATALOGUE
DES
REPTILES ET BATRACIENS
Du département de l'Aube
ET
ÉTUDE SUR LA DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

Des Reptiles et Batraciens de l'Est de la France.

L'étude des Reptiles et Batraciens propres au département de l'Aube a déjà fait l'objet d'un savant ouvrage publié, en 1843, par M. Jules Ray, directeur du musée d'histoire naturelle de Troyes. L'auteur, bien que possédant des connaissances fort étendues, a pensé que seul il ne pourrait accomplir une œuvre si considérable ou, du moins, livrer au public savant un travail sans reproche, s'il ne s'entourait pas de collaborateurs voués à une branche spéciale de la zoologie. La partie qui concerne les reptiles a été revue par Bibron (1); c'est assez dire qu'elle présente une garantie d'exactitude qu'on serait heureux de retrouver dans beaucoup d'autres faunes locales. On le comprendra, ce n'est point ce travail que nous avons voulu refaire. Nous avons eu seulement l'intention de compléter le catalogue de M. Ray, avec les indications qu'il a bien voulu nous donner lui-même, et les observations que nous avons faites, soit en examinant la collection des Reptiles et Batraciens de l'Aube au musée de Troyes, soit dans les excursions auxquelles nous nous som-

(1) Collaborateur de Duméril pour la rédaction de *l'Herpétologie générale*, dans les *Suites à Buffon*.

mes livrés dans le département. Les indications les plus précieuses sont dues à M. Ray, qui, depuis 1843, n'a cessé de chasser et d'étudier. Qu'il nous permette de lui adresser ici nos plus sincères remerciements.

Nous avons fait suivre notre catalogue de l'Aube d'une Étude sur la Distribution géographique des Reptiles et Batraciens dans l'Est de la France. Ce travail sera forcément incomplet et défectueux. Les faunes locales qui abondent pour la Lorraine manquent complètement pour d'autres départements, tels que la Marne, la Haute-Marne, la Côte-d'Or, etc. En outre, la plupart présentent des indications entièrement fausses. Ce sera néanmoins un jalon posé pour ceux qui voudront se livrer à l'étude de la faune herpétologique de ces contrées. Par l'examen du catalogue de l'Aube, ils verront de suite quels animaux ils peuvent espérer rencontrer et ceux sur la capture desquels ils ne doivent pas compter. Nous avons à remercier personnellement M. Lataste, pour ses renseignements sur la faune des environs de Paris; M. Taton, pour ceux qu'il nous a communiqués sur les Ardennes; M. Henri Miot, pour les lettres qu'il nous a adressées sur les reptiles de la Côte-d'Or. Nous avons un peu voyagé dans la Marne, mais nous aurions pu donner des indications plus exactes sur ce département, si la ville de Châlons possédait un musée d'histoire naturelle, où nous aurions certainement trouvé de précieux documents. Enfin, nous avons consulté les nombreux ouvrages qui concernent l'histoire naturelle de l'Est de la France. Nous en donnons ici la liste pour que le lecteur puisse recourir aux sources :

Catalogue de la faune de l'Aube, par Jules Ray, Paris, Roret, 1843, in-12, 148 pages.

Catalogue de la faune de l'Yonne, par Paul Bert. (*Bulletin de la Société des Sciences naturelles et historiques de l'Yonne*, 2^e partie, 18^e vol., 1864.)

Notes pour servir à la faune de Seine-et-Marne, par le

comte de Sinety. (*Revue et Magasin de zoologie*, tome VI, 1855.)

Catalogue des batraciens et reptiles des environs de Paris et Distribution géographique des batraciens et reptiles de l'Ouest de la France (1), par Fernand Lataste. (Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux, tome XXX.)

Statistique du département de l'Aisne, par J.-B.-L. Brayer, chef de bureau à la préfecture, 1^{re} partie, Laon, 1824-26, in-4^o.

Aldrovandus Lotharingæ ou Catalogue des animaux qui habitent la Lorraine et les Trois-Évêchés, par Pierre Buc'hoz, médecin, Paris, Fetil, 1771, in-18.

Faune du département de la Moselle et principalement des environs de Metz, par Holandre, 1826, in-32.

Catalogue des animaux vertébrés, observés et recueillis dans le département de la Moselle, par Holandre. (*Bulletin de la Société d'histoire naturelle de la Moselle*, 6^e cahier, 1851, Metz.)

Faune de la Moselle, par Fournel, professeur d'histoire naturelle et de botanique, 1836, 2 vol., in-18.

Mosel Fauna, par Schafer, Trèves, 1844.

Zoologie de la Moselle, par Alfred Malherbe. (Extrait de la *Statistique de la Moselle*, Metz, 1854, in-8^o.)

Le département de la Meurthe : *Statistique historique et administrative*, par Henri Lepage, 1^{re} partie, Nancy, 1843; page 223, *Zoologie*, par M.-A. Mathieu, professeur d'histoire naturelle à l'École forestière.

Zoologie de la Lorraine, par le docteur A. Godron, 1863, in-12. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1862.)

(1) Voyez aussi la *Science pour tous*, 21^e année, n^o 44, 28 octobre 1876.

Statistique générale du département du Haut-Rhin, publiée par la *Société industrielle de Mulhausen* et mise en ordre par Ach. Penot, docteur ès-sciences, Mulhausen, 1831, in-4^o; — *Zoologie*, page 88.

Liste des reptiles et batraciens recueillis dans le département des Ardennes, par M. Edouard Taton. (*Bulletin de la Société zoologique de France*, tome 1^{er}, 1876, page 211, note 2.)

Faune du pays de Luxembourg ou Manuel de zoologie contenant la Description des animaux vertébrés observés dans le pays de Luxembourg, par Alph. de la Fontaine, reptiles, Luxembourg, 1870, in-8^o.

Essai sur la géographie physique, le climat et l'histoire naturelle du département du Doubs, par Girod-Chantrons, Paris, 1850, 2 vol. in-8^o, tome 1^{er}, Reptiles, page 114.

Histoire naturelle du Jura et des départements voisins. Zoologie vivante, tome 3, par le frère Ogérien, Paris, 1863, in-8^o.

Faune des vertébrés de la Suisse, tome III, *Reptiles et Batraciens*, par Victor Fatio, Georg, Genève et Bâle, 1872.

Faune belge. Mammifères, Oiseaux, Reptiles et Poissons observés en Belgique, par Edm. de Selys-Longchamps, Liège, 1842.

Discours sur la faune de Belgique, par Edm. de Selys-Longchamps, Bruxelles, 1854. (*Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres, etc., de Belgique*, 2^e partie, page 1026.)

Questionnaire sur les Vipères de France, par Aug. Duméril. (*Bulletin de la Société d'Acclimatation*, tome VI, n^o 7, juillet 1859, page 319.)

Rapport sur les Vipères de France, par J.-L. Soubeiran. (*Bulletin de la Société d'Acclimatation*, tome X, n^o 7, juillet 1863, page 396.)

I^{re} PARTIE.

Catalogue des Reptiles et Batraciens du département de l'Aube.

REPTILES

OPHIDIENS.

I. Zamenis, WAGLER.

1. *Zamenis viridiflavus*, Latr. — A l'époque où M. Ray publiait sa faune, cette couleuvre n'avait pas encore été observée dans le département de l'Aube. Ce savant auteur déclarait qu'il n'avait pas encore pu la rencontrer, mais qu'on lui avait affirmé qu'elle se trouvait dans les bois montagneux de Clairvaux. Son abondance dans l'Yonne, où elle est connue sous le nom de *Fouet*, prouvait assez qu'elle devait remonter dans l'Aube : ses recherches persévérantes furent enfin couronnées de succès. Une fois la localité trouvée, l'espèce fut considérée comme commune, car il devint facile de se la procurer. M. Ray possède trois beaux Zaménis trouvés, l'un sur les bords de l'Ource, le 26 mai 1846 ; un autre à Ricey-Haut, le 15 juin 1855, et un troisième, sans indication de localité, mais pris probablement aussi dans l'Aube. Le musée de Troyes en possède un quatrième individu, offert par M. Rampant et provenant des Riceys. Il s'en trouve un autre chez M. Bourgoïn, pharmacien, rue Notre-Dame, à Troyes, que son possesseur dit provenir de Bar-sur-Aube et lui avoir été donné par un naturaliste de cette ville, en 1867.

II. Coronella, LAUR

2. *Coronella austriaca*, Laur. — Signalée comme assez commune dans le sud du département, nous ne l'avons point rencontrée dans le nord où elle trouverait difficilement des localités à sa guise, les endroits pierreux y faisant complètement défaut. M. Jourdain l'a prise à Ervy, et M. Jourdain l'a rapportée de la forêt d'Othe et des Riceys.

III. *Tropidonotus*, BOIE.

3. *Tropidonotus torquatus*, Gessn. — Excessivement commun. Abonde aux environs de Troyes, dans les endroits frais et ombragés. On peut en capturer une dizaine en moins d'une heure au marais de Villechétif.

4. *Tropidonotus viperinus*, Latr. — Indiquée comme fort rare par M. Ray, qui n'en connaissait qu'un individu provenant des environs de Chaource, au sud du département. Ce Tropidonote ne paraît pas abondant dans l'Aube, qui doit être sa limite septentrionale en France. M. l'abbé d'Antessantyme l'a indiquée plus près de Troyes, dans le canal de la Haute-Seine.

IV. *Vipera*, GRONOV.

5. *Vipera berus*, Linné. — Beaucoup plus septentrionale que la *Vipera aspis*, cette espèce n'avait pas encore été, en 1843, prise dans l'Aube. Signalée dans la Lorraine, l'Alsace, la Seine-et-Marne, l'Yonne, la Côte-d'Or, elle devait se trouver dans notre département. M. Ray l'a découverte dans la forêt d'Aumont, le 23 juillet 1856. Elle paraît rare et cette localité a jusqu'ici été la seule indiquée comme possédant la *Vipera berus*.

6. *Vipera aspis*, Linné. — Commune dans les bois rocaillieux et sur les côteaux du sud; plus rare à l'est, à l'ouest et au nord, elle ne se trouve probablement pas dans l'extrême nord, où les habitants ne la connaissent pas et où le sol ne lui est point propice.

Il serait intéressant d'étudier quelle est l'aire qu'occupent dans le département ces deux espèces, et si elles habitent concurremment les mêmes localités, ou si elles ont des régions propres à chacune d'elles. M. Ray pense que l'*aspis* ne se trouve pas à Aumont où la péliade a été signalée.

Le département encourage la destruction de ces dangereux ophidiens par une prime de 25 centimes, portée à 50

pour une vipère pleine. Ces reptiles abondent dans certains endroits; à Mussy-sur-Seine, M. Barbier, brigadier-forestier, en tue un millier par année.

Nous rapporterons ici un fait intéressant qui s'est passé à Clairvaux, en mai 1875; la question de savoir si les vipères sont des animaux nocturnes n'est pas encore vidée; c'est une nouvelle observation pour cette étude.

Dans une propriété de Mme Harlé d'Ophove existe une petite chapelle où pendant le mois de mai les maîtres et les domestiques viennent le soir entendre l'office. Pendant que tout le personnel est là réuni, les grilles sont fermées. Un soir, vers huit heures et demie, un des domestiques, nommé Bertin, arrivant en retard et trouvant la porte close, voulut franchir le mur qui entoure le parc. Ce mur, peu élevé, fort ancien et dégarni de son crépis, présente de nombreuses fentes et cavités. En franchissant cet obstacle, le domestique se sentit piqué au bras qui reposait sur les pierres du sommet que ses mouvements avaient fait osciller. Pendant la prière il suça la plaie; mais son bras enflant d'une façon extraordinaire, on appela un médecin qui reconnut une morsure de vipère, provoqua l'écoulement du sang et cautérisa (1).

SAURIENS.

V. Lacerta, LINNÉ.

7. *Lacerta muralis*, Laurenti. — Beaucoup moins commun qu'aux environs de Paris, si ce n'est dans le sud du département où il est abondant. Dans le nord, sur la limite

(1) Dans la Côte-d'Or, sur les bords granitiques du Serein, près Courcelles-Frémoy, arrondissement de Semur, un pêcheur a été mordu la nuit par une vipère. C'était pendant la saison chaude. On peut supposer que cette vipère s'était endormie sur les pierres au bord de la rivière, et qu'elle ne s'est réveillée que sous la pression du pied du pêcheur (Note de la rédaction du *Bulletin*).

de la Marne, où s'étend le terrain crétacé supérieur et où les pierres sont fort rares, nous ne l'avions point rencontré.

8. *Lacerta viridis*, Gessn. — Assez commun à Bar-sur-Seine et aux Riceys, où on le connaît sous le nom de *Verdret*. L'abbé d'Antessant y l'a trouvé beaucoup plus près de Troyes, dans une friche qui longe le bois de Marcy, à trois lieues ouest de la ville. Il n'a point encore été signalé dans le nord du département où nous ne l'avons point trouvé.

9. *Lacerta stirpium*, Daud. — Commun dans les champs où il se réfugie sous les gerbes pour y trouver le vivre et le couvert. C'est le lézard le plus abondant dans le nord.

10. *Lacerta vivipara*, Jacquin. — Indiqué comme rare par M. Ray, qui l'a observé dans une partie sèche et couverte de buissons du marais d'Argentolle et dans les endroits desséchés du marais de Saint-Pouange. Il est fort commun au marais de Villechétif, à deux kilomètres de Troyes. Par une belle journée du mois de septembre, nous en avons pris une dizaine qui se chauffaient au soleil, étendus sur des tas de joncs coupés.

Les lézards de petite taille sont généralement, dans l'Aube, désignés sous le nom de *Yayarde* et sont l'objet d'une grande aversion. Dans les campagnes, on recommande aux enfants de ne point marcher sans sabots, de crainte qu'un lézard ne pénètre dans leurs pieds. Il est bon d'ajouter que ces superstitions n'ont plus qu'une faible influence.

VI. Anguis, LINNÉ.

11. *Anguis fragilis*, Linné. — Désigné sous le nom de *Lanveau* dans les localités où il est abondant. Il est assez rare dans le nord.

BATRACIENS

ANOURES.

VII. *Hyla*, LAUR.

12. *Hyla arborca*, Schwenkf. — Connue sous les noms de *Renauzelle* ou *Renongelle*, *Raine Cora* ou *Croa* (probablement du mot croasser). Elle est assez commune dans les plantations humides autour de Troyes. Nous avons entendu son chant au Prédillon, et dans plusieurs localités du nord du département.

VIII. *Rana*, LINNÉ.

13. *Rana esculenta*, Linné. — Le plus commun des anoures; se trouve près de tous les ruisseaux, mares, etc.

14. *Rana fusca*, Roesel. *R. temporaria*, Linn. — En 1843, Thomas n'avait pas encore publié son mémoire sur la grenouille agile. Bien qu'elle eut déjà été signalée en 1828 par Millet, qui l'avait désignée sous le nom de *Flari ventis*, elle resta méconnue jusqu'au moment où furent établis, d'une manière irréfutable, les caractères qui la distinguaient de la rousse. M. Ray, dont la faune est antérieure au travail de M. Thomas, n'avait donc point signalé dans l'Aube la *Rana agilis*. Nous pensions l'y rencontrer et, malgré toutes nos recherches, nous n'y sommes point parvenu. Il est vrai que le catalogue de Paul Bert, pour l'Yonne, ne l'indique point dans ce département; mais si l'on considère qu'elle est restée méconnue de beaucoup de naturalistes, cette omission n'a rien de surprenant. On est donc obligé de conclure jusqu'à plus ample informé qu'elle s'arrête dans le Jura, à l'est, tandis qu'au centre, elle abonde dans tous les environs de Paris.

La *Rana fusca* nous a paru plus commune que la *Rana viridis* dans l'Aube; il ne s'agit que de se promener le matin dans l'herbe pour en rencontrer de nombreux individus. Tous ceux que nous avons pris sur la limite de la Marne

sont revêtus d'une livrée tigrée, dont nous parlerons plus loin.

Toutes les grenouilles sont désignées sous le nom de *Raine* ou *Raigne* (*Rana*).

IX. Pelobates, WAGLER.

15. *Pelobates fuscus*, Laur. — Signalé comme fort rare par M. Ray, qui l'a rapporté de Lusigny, et n'a point trouvé d'autre localité depuis 1843. Le sol de l'Aube ne lui convient pas, en général; la terre végétale, qui n'est que de la poussière, a à peine dix centimètres de profondeur; la craie se trouve immédiatement au-dessous. Il faut au Pélobate des terrains bien meubles et assez profonds pour qu'il puisse s'enfouir chaque matin. Ces conditions sont rares dans notre département.

X. Bombinator, MER.

16. *Bombinator igneus*, Laur. — Très-commun dans l'arrondissement de Bar-sur-Seine, mais n'habite que les mares situées dans les forêts; on ne le trouve point, comme dans d'autres départements, dans les ornières et les moindres flaques d'eau.

XI. Pelodytes, FITZ.

17. *Pelodytes punctatus*, Dugès. — M. Ray l'a trouvé aux environs de Bar-sur-Seine et d'Estissac, où il est rare. Il m'en a signalé d'autres captures aux environs de Troyes et au Prédillon.

XII. Alytes, WAGLER.

18. *Alytes obstetricans*, Laur. — Assez commun le long des murs dans l'arrondissement de Bar-sur-Seine. Nous l'avons trouvé dans le nord de l'Aube et dans la Marne.

XIII. Bufo, LAUR.

19. *Bufo vulgaris*, Laur. — Très-commun d'après M. Ray.

Dans le nord du département il nous a paru moins abondant que le Calamite; il en est de même aux environs de Paris. On observe le contraire dans le Nord et le Pas-de-Calais, où le *Bufo calamita* est beaucoup plus rare que le *Bufo vulgaris*.

20. *Bufo calamita*, Laur. — Duméril et Bibron faisaient du Calamite et du Crapaud vert une même espèce; la faune de M. Ray, revue par l'un de ces deux naturalistes, porte la même indication. Le Crapaud vert, batracien de l'extrême midi, ne se trouve certainement pas dans l'Aube. Tous ceux que nous avons rencontrés étaient des Calamites revêtus d'une raie dorsale jaune. Les individus conservés au musée sont semblables à ceux que nous avons capturés. M. Ray signale cette espèce comme fort abondante au Prédillon, garenne située au nord-ouest de Troyes. Une excursion que nous avons faite dans cette localité, contrariée par la pluie et un temps froid, a été infructueuse, malgré les recherches que nous avons faites dans les trous que nous avons aperçus.

URODÉLES.

XIV. Salamandra, WURFB.

21. *Salamandra maculosa*, Laur. — Très-rare aux environs de Troyes, mais assez commune à Bar-sur-Seine et aux Riceys, dans la partie méridionale du département.

XV. Triton, LAUR.

22. *Triton cristatus*, Laur. — Très-commun dans le centre et le sud du département, d'après M. Ray. Abondant dans les mares du nord; nous en avons trouvé de nombreux individus en costume de terre à la fin d'août.

23. *Triton marmoratus*, Latr. — D'après M. Ray, très-rare dans l'Aube. Il est plus méridional que ses autres congénères. Nous ne nous rappelons pas l'avoir vu au musée

de Troyes. M. Ray nous a envoyé en communication trois flacons contenant : le premier, deux jeunes Tritons marbrés en livrée de terre, provenant de Carnac (Morbihan), et donnés par M. Quinquarlet ; le second, un beau mâle de la même espèce, en costumes de noces, mais décoloré par sa longue exposition à la lumière, de même que la femelle, renfermée dans un troisième flacon. Ces deux derniers sont adultes. Ils ont été offerts par M. Millet, d'Angers, l'auteur, nous le pensons, de la faune de Maine-et Loire. Ainsi, nous n'avons été à même de voir aucun triton marbré capturé dans l'Aube.

24. *Triton alpestris*, Laur. — Assez commun dans les fossés des côteaux de Bar-sur-Aube.

25. *Triton punctatus*, Latr. — Très-commun.

26. *Triton palmatus*, Schneid. — Assez rare. M. Ray l'a trouvé dans les sources et fossés de l'arrondissement de Bar-sur-Seine.

II^e PARTIE.

Etude sur la distribution géographique des Reptiles et Batraciens de l'Est de la France.

R E P T I L E S

I. OPHIDIENS.

Callopeltis Esculapii, ALDROV. — Cette couleuvre n'a pas été signalée dans l'Aube. On peut encore espérer l'y rencontrer, quoique M. Ray n'ait pas réussi à la découvrir, après trente ans de recherches, car il lui est possible de remonter par les grands bois dans notre département ; en effet, elle est fort abondante dans la forêt de Fontainebleau, en Seine-et-Marne. Paul Bert pense qu'elle existe probablement dans l'Yonne, car elle a été trouvée en grand nombre dans la Nièvre. Elle n'est signalée ni en Belgique, ni dans le

Luxembourg, ni en Alsace, ni en Lorraine. Ogérien n'en fait pas mention dans le Jura. Mais on la retrouve en Suisse et même en Pologne. Pour expliquer l'irrégularité de sa répartition géographique, Fatio admet que les Romains la transportaient avec eux dans leurs divers établissements, par respect pour le culte d'Esculape, dont elle était le symbole.

Zamenis viridiflavus, LAT. — Jusqu'ici le *Zamenis* ne semblait remonter vers l'Est avec certitude que dans l'Yonne ; nous avons mentionné sa présence dans l'Aube. L'absence de faunes pour la Marne et la Haute-Marne ne nous permet pas de savoir s'il se trouve dans ces départements. Dans la Marne, j'espérais trouver quelques renseignements au musée d'histoire naturelle de Châlons ; malheureusement le musée n'existe pas. Au-dessus de l'Aube, Holandre le signale dans les bois montagneux du côté de la rivière d'Orne, département de la Moselle (1). Fournel l'indique aussi dans les bois montagneux du même département, mais, suivant lui, il est plus rare que la couleuvre à collier. Malherbe, dans sa zoologie de la Moselle, ne donne point d'autres localités que les bois montagneux. Ces deux auteurs paraissent reproduire les assertions de Holandre sans les avoir contrôlées. Godron le mentionne comme fort rare en Lorraine. Enfin, il se trouverait dans la Meurthe, d'après Mathieu, qui affirme n'indiquer dans sa faune de ce département que les espèces de l'existence desquelles il est certain. Le *Zamenis* n'est point indiqué dans la statistique du Haut-Rhin, ni dans la liste des reptiles des Ardennes ; mais Brayer le signale dans l'Aisne, et Selys-Longchamps rapporte qu'on lui a assuré qu'il avait été trouvé dans les environs de Dinant ; cependant, dans son discours sur la faune de Belgique, il revient sur cette opinion

(1) De La Fontaine et Godron disent que, d'après Holandre, il a aussi été observé sur les coteaux de la Woivre. Nous n'avons trouvé cette indication dans aucune édition de la faune de cet auteur.

et doute de son existence dans ce pays. De La Fontaine l'inscrit dans son catalogue du Luxembourg, mais n'est point parvenu à s'en procurer un seul exemplaire, ce qui lui fait croire qu'il n'existe point dans cette contrée. Suivant le même auteur, le Zamenis n'est nulle part plus commun que dans les environs de Schlangenbad, sur le Rhin, et Schœfer suppose qu'il se trouve encore dans la contrée baignée par la Sûre-Inférieure.

En Seine-et-Marne, M. de Sinety n'a pu se la procurer et doute de son existence dans ce département. Nous croyons que Régley (1) a voulu désigner la couleuvre d'Esculape, quand il dit que la verte et jaune se voit quelquefois à Fontainebleau. Cependant la description qu'il en donne se rapporte au Zamenis; il faut alors supposer que c'est sur des indications erronées qu'il s'est basé. La question devient un peu plus douteuse, si l'on considère qu'un flacon du musée de Troyes contient un Zamenis avec cette indication : Fontainebleau (2). Des découvertes ultérieures trancheront probablement le différend. Disons enfin que la couleuvre verte et jaune paraît habiter la Côte-d'Or, suivant un flacon du musée qui porte Montbard, comme localité (3). Elle se trouverait abondamment dans tout le département du Doubs, d'après Girod-Chantrons. Ogérien la signale dans le Jura et Fatio en Suisse (dans le Tessin et le Valais).

(1) *Histoire des insectes et des reptiles*, par Régley, Limoges, 1850, p. 201.

(2) Nous désirions connaître l'histoire de ce bocal, et voici ce que M. Ray nous a appris : « En passant, rue Saint-Victor, à Paris, j'ai vu chez un herboriste cette couleuvre vivante dans une cage et je l'ai achetée. Ce marchand m'a dit qu'elle provenait de Fontainebleau. Est-ce la vérité ? Voilà ce que l'on ne pourra pas vérifier »

(3) Elle est très-répendue dans la Côte-d'Or, aussi bien sur les montagnes pierreuses que dans les vallées. (Note de la rédaction.)

Coronella austriaca, LAUR. — Dans l'Aube, elle paraît la plus commune des couleuvres après le *Tropidonote* à collier. Elle serait rare dans l'Yonne, tandis qu'elle abonde dans les carrières de grès de la forêt de Fontainebleau. En Seine-et-Oise, elle a été signalée à Argenteuil. Elle a été trouvée à Meudon par M. Desguez, attaché à la ménagerie des reptiles au muséum d'histoire naturelle et à Verrières. Elle n'est pas rare dans les endroits secs et pierreux des Ardennes, mais, suivant Selys-Longchamps, elle n'est pas commune en Belgique, où il l'a rencontrée sur la rive droite de la Meuse jusqu'aux confins de l'Ardenne et aux environs de Louvain. En Moselle, elle habite les terrains pierreux, d'après Holandre; cependant elle est rare aux environs de Metz, si l'on en croit Fournel; Godron dit qu'elle est commune sur les coteaux boisés qui environnent Nancy, et notamment aux bois de Laxore, aux Cinq-Tranchées, etc. La statistique du Haut-Rhin ne la signale pas, par omission certainement. De La Fontaine dit qu'elle habite depuis la plaine de la Moselle jusqu'aux rives de l'Eisch et de l'Attert, et qu'elle n'est pas rare dans les vignes de la Moselle, sur les coteaux boisés de la Sûre, dans les fortifications de Luxembourg; mais il doute de son existence dans les Ardennes Luxembourgeoises, où peut-être, croyons-nous, elle n'a pas été suffisamment cherchée. M. d'Antessanty l'a prise à Heidelberg, et elle remonte, paraît-il, jusqu'en Danemarck. Elle est commune dans le Jura et en Suisse.

Tropidonotus torquatus, GESSN. — Partout signalé en France; il se trouve dans toute l'Europe. C'est le plus commun de nos Ophidiens.

Tropidonotus viperinus, LAUR. — Bert signale cette couleuvre dans l'Yonne comme assez commune; elle paraît plus rare dans l'Aube. Elle est abondante dans les mares de la forêt de Fontainebleau, particulièrement celle de Franchard. M. Lataste rapporte qu'on la lui a signalée à Argenteuil. Un

velin du muséum représente un individu de la variété *chersoïde*, propre au midi, qui aurait été capturé à Saint-Denis. Elle n'est point signalée dans l'Aisne, les Ardennes, la Meurthe, le Haut-Rhin, la Moselle (par Holandre et Malherbe), tandis que Fournel prétend qu'elle est commune dans les environs de Metz. De La Fontaine ne croit pas qu'elle existe dans le Luxembourg, car malgré les recherches les plus minutieuses, il ne lui a pas été possible de la rencontrer. De Selys-Longchamps doute qu'elle ait été trouvée dans le nord de la France, en Picardie et en Lorraine; il ne l'indique point en Belgique. Le tropidonote vipérin est assez rare dans le Jura; en Suisse, il n'habite que les cantons occidentaux et méridionaux.

Vipera berus, LINNÉ. — *Pelias berus*, MERREM. — Beaucoup plus septentrionale que la vipère aspic, elle descend vers le midi, suivant M. Lataste, à la faveur des montagnes boisées. Découverte dans l'Aube par M. Ray, en 1856, elle y paraît rare. En Seine-et-Marne, Duméril l'a signalée dans la forêt de Sénart, où il fut mordu par elle, alors qu'il croyait prendre une couleuvre vipérine. Soubeiran l'indique à Fontainebleau, probablement sur la foi de Duméril qui affirma à de Sinety l'avoir reçue de cette localité; l'auteur de la faune de Seine-et-Marne, qui, par erreur sans doute, désigne la vipère aspic sous le nom de *vipera berus* dit n'avoir pas encore vu la Péliade à Fontainebleau; plusieurs herpétologues, Desguez, Lataste, Taton l'y ont vainement cherchée. En Seine-et-Oise, Soubeiran prétend qu'elle habite Montmorency. D'après le même auteur, elle se trouve dans l'Oise. Dans les Ardennes, elle est seule indiquée à l'exclusion de la vipère aspic. En Belgique, elle habite les taillis marécageux des Flandres. De La Fontaine prétend qu'elle doit être fort rare dans le Luxembourg, si toutefois elle y existe. Le catalogue des reptiles de la Moselle, publié par Holandre en 1826, la signale dans le bois de Lorry et de Châtel-Saint-Germain; Fournel

et Malherbe l'indiquent dans le même département, sans mentionner aucune localité; Mathieu, dans la Meurthe, Soubeiran, dans la Meuse et les Vosges; dans le Doubs (1) et le Jura, elle est moins commune que la *vipera aspis*. La statistique du Haut-Rhin ne la place point dans ce département, qui jouirait, comme le Bas-Rhin et la Haute-Saône (au moins l'arrondissement de Lure) du privilège de ne point posséder de vipères. La Péliade abonde sur un escarpement calcaire des environs de Nogent-le-Roi (Haute-Marne). Paul Bert l'indique comme rare dans l'Yonne, où cependant elle est plus commune que l'aspic, d'après Soubeiran. En Suisse, suivant Fatio, elle habite la chaîne des Alpes, s'élevant jusqu'à une hauteur de 2,750 mètres, mais elle manque au canton de Genève (2).

Vipera aspis, LINN. — En général commune dans l'Aube, l'Yonne, elle devient rare dans l'Oise, tandis qu'elle abonde dans la Haute-Marne, la Côte-d'Or, la Seine-et-Marne. En Seine-et-Oise, les vipères ne sont pas communes. L'herpétologie générale signale l'aspic à Montmorency; Soubeiran l'indique à Meudon, où cet ophidien est devenu fort rare, si toutefois il s'y trouve encore. C'est à Bellevue que le peintre Diaz fut mordu à la jambe par une vipère, ce qui nécessita l'am-

(1) Girod-Chantrons n'indique dans ce département que le *coluber berus*, Linn, qu'il dit très-commun à Besançon, Pontarlier, Blamont, Novilars, etc. Son ouvrage est du reste fort incomplet, et il est probable que l'auteur confondait la vipère aspic et la vipère péliade.

(2) Elle est très-commune dans la Côte-d'Or, partout dans les lieux secs et pierreux, coteaux de Pont, près Semur; escarpements du Mont-Affrique, aux environs de Dijon. On la trouve sur le calcaire et sur le granite, et il est à remarquer qu'on ne la rencontre jamais dans les vallées un peu larges. Elle ne s'éloigne guère des coteaux ou des plateaux secs. Cependant, par les grandes chaleurs, elle recherche les endroits frais et ombragés. (Note de la rédaction qui s'applique peut-être aux deux espèces *V. berus* et *V. aspis*).

putation du membre attaqué. Aujourd'hui, l'existence de cet animal dans les environs immédiats de Paris est fort douteuse. La vipère aspic n'est mentionnée ni dans les Ardennes, ni dans le Haut-Rhin, ni dans la Meurthe; l'édition de la faune de la Moselle publiée par Holandre en 1826 est muette sur son compte; dans le catalogue du même auteur, daté de 1851, elle est indiquée comme variété de la vipère commune (*V. berus*), et comme n'étant pas rare sur les côtes rocailleuses du département, dans le bois de Lorry, Châtel-Saint-Germain, à Ars (1). En 1836, Fournel l'avait aussi inscrite sur son catalogue comme variété de la *vipera berus* et comme étant commune. Malherbe n'en dit rien dans son livre sur les animaux du même département, de même que Codron dans sa faune de Lorraine. De La Fontaine n'a jamais capturé qu'une seule vipère dans le Luxembourg, en 1850. Depuis cette époque, il n'en a jamais plus revu, et toutes les personnes qui l'ont aidé dans ses recherches n'ont pas été plus heureuses. L'individu trouvé par De La Fontaine n'a pas été déterminé rigoureusement, l'auteur ne connaissant point, au moment de la capture, les caractères qui distinguaient la *vipera berus* de la *v. aspis*. On en peut seulement conclure que les vipères sont fort rares dans le Luxembourg. De Selys-Longchamps pensait en 1842 que la vipère aspic existait dans les bois secs de la province du Luxembourg et que c'était elle que M. Alex. Carlier croyait avoir vue une seule fois dans ceux de Quimkempoix, près de Liège. Cet auteur est revenu sur cette

(1) On remarquera que cette indication est la même que celle qui a été donnée plus haut pour la *vipera berus*. L'auteur ne paraît pas être sûr de son assertion nouvelle, probablement copiée dans la faune de Fournel, dont sa phrase reproduit les termes sous une autre forme. Cependant Fournel semble avoir raison de mentionner l'aspic dans la Moselle, car un ophidien trouvé par lui dans les bois rocailloux des environs de Metz fut reconnu par de Selys-Longchamps pour être la *vipera aspis*.

assertion, dans son Discours sur la Faune de Belgique, prononcé douze ans plus tard, et y déclare douter de l'existence de l'aspic en Belgique. Cette vipère est signalée dans les Vosges et le Doubs par Soubeiran. Depuis une dizaine d'années, elle se développe étonnamment dans l'arrondissement de Dôle, mais elle est plus rare aux environs de Lons-le-Saunier et de Saint-Claude, suivant la faune du Jura (1). En Suisse, elle ne se rencontre guère que dans les cantons occidentaux et méridionaux et dans la chaîne du Jura jusqu'à Bâle (2).

II. SAURIENS.

Lacerta muralis. LAURENTI (3). Partout signalé en France, il est moins répandu dans les départements du Nord et de l'Est que dans ceux du Centre et du Midi (4). Il paraît rare dans la Moselle où Malherbe le dit peu commun; et Hollande ne le signale dans sa faune que comme provenant

(1) Les vipères sont extrêmement nombreuses dans la Haute-Marne et la Côte-d'Or. Le premier de ces deux départements, en 1856, a dépensé 8,707 fr 50 c. à raison de 50 c. par tête, pour la destruction de 17,415 vipères. De 1856 à 1861, le total des ophidiens venimeux détruits s'est élevé à 57,045. Dans la Côte-d'Or, où la prime est de 25 cent., la destruction a été de 1857 à 1859 inclusivement, de 12,344 vipères.

(2) Les vipères se retirent pendant l'hiver dans des trous de rochers et entre les racines des arbres. Cependant, d'après une note du comte J. de Mac-Mahon, insérée à la page 248 du tome 1^{er} des *Mémoires d'histoire naturelle du département de Saône-et-Loire*, elles se réunissent aussi dans les fontaines qui ne gèlent pas, restant seulement la tête hors de l'eau et abritées par des pierres qui les préservent du froid. (Note de la rédaction).

(3) Désigné dans plusieurs faunes sous le nom d'*agilis*.

(4) On le trouve même dans Paris, où cependant les reptiles sont rares. Dans les terrains vagues des quartiers excentriques, il est assez commun. J'en connais même une capture faite dans le VI^e arrondissement.

de la Meuse. Il est très-abondant en Suisse ; toutefois il paraît comparativement rare dans la partie orientale du pays et semble même faire presque entièrement défaut à certaines localités. On sait qu'il n'existe ni en Angleterre, ni en Pologne.

Lacerta ocellata, DAUD. — Reptile tout à fait méridional, il n'est signalé ni dans l'Aube, par Ray, ni dans l'Yonne, par Paul Bert, ni en Suisse par Fatio. Tandis que dans l'ouest il remonte jusque dans la Charente-Inférieure et même jusque dans l'île de Jersey, car nous nous rappelons en avoir vu au jardin zoologique de Londres des individus, avec cette indication de la localité. Dans l'Est, il s'arrête à l'Isère et se trouve, il est probable, rarement dans le Jura, où Ogérien ne le mentionne pas, mais où un parent de M. Pasquier, aide-naturaliste au Muséum, l'a trouvé aux environs de Poligny. M. Lataste, qui cite ce fait, a été à même de voir l'individu pris dans ce département. C'est jusqu'ici l'extrême limite de l'habitat du lézard ocellé : aussi faut-il regarder comme une erreur de détermination grossière ou comme une pure fantaisie, l'assertion de la statistique générale du Haut-Rhin qui place en Alsace le *grand lézard vert ocellé*.

Lacerta viridis, GESSN. — Commun dans la partie méridionale de l'Aube, il n'a été encore indiqué comme limite vers le Nord qu'aux environs de Troyes. Il n'est point rare dans l'Yonne où il est connu sous le nom de *verdelle*. En Seine-et-Marne, il abonde à Fontainebleau, et ne paraît pas avoir été signalé dans une autre localité. En Seine-et-Oise, M. Edouard Taton l'a trouvé aux environs de Versailles et de Limours ; il habite encore les coteaux de Cernay-la-Ville et la forêt de Verrières. Il n'est pas indiqué dans les Ardennes, la Moselle, le Luxembourg et la Belgique. L'auteur du catalogue des reptiles qui habitent la Lorraine et les Trois-Évêchés signale le *Lacertus viridis*, comme habitant les masures, les buissons, les broussailles et les bruyères.

Mathieu le place dans le département de la Meurthe, et la statistique du Haut-Rhin mentionne le *lacerta viridis*, lézard vert piqueté, et le *lacerta bilineata*, lézard vert à deux raies. Ces deux ouvrages indiquent aussi le lézard des souches. A moins que le lézard vert n'habite quelques localités spéciales, il semble fort extraordinaire de le voir remonter si haut, alors qu'il est déjà rare aux environs de Paris (1). Nous pensons que souvent le lézard des souches a pu être pris pour le vert, et nous estimons que sa présence en Lorraine doit encore être considérée comme douteuse, jusqu'à ce que de nouvelles indications viennent confirmer les assertions énoncées plus haut. Disons enfin qu'il est mentionné dans la faune du Doubs, que Ogérian le dit assez abondant dans le Jura, et qu'en Suisse, Fatio l'a rencontré jusqu'à 1,300 mètres d'altitude dans le Valais. Le lézard vert n'a été trouvé, à la connaissance de ces auteurs, que dans quelques cantons au sud et à l'ouest. D'après Meisner, il aurait été observé près de Bâle, dans certaines localités chaudes des bords du Rhin. Il est commun dans la Côte-d'Or et la Haute-Marne.

Lacerta stirpium. DAUD. — Assez commun dans l'Yonne; de Sinety lui assigne les marais desséchés comme habitant en Seine-et-Marne. Il est plus rare dans la forêt de Fontainebleau que le vert et le mural. M. Lataste et moi ne l'avons trouvé qu'à la mare aux Evées, dans un moment où elle était à sec; M. Taton croit qu'on le trouverait dans les bois de pins qui avoisinent les gorges d'Apremont. En Seine-et-Oise, il abonde partout; c'est dans les fortifications de Paris qu'il est principalement commun; on le trouve jusque dans la ville,

(1) C'est ainsi qu'en Pologne il n'existe qu'une seule localité où il se trouve et encore en petit nombre; la forêt de Kampinos, près de Varsovie (Taczanowski, liste des vertébrés de Pologne, bull. Soc. zool., 1877, p. 121). Il aurait aussi été trouvé en Angleterre, et Cook en signale plusieurs captures (Our. reptiles, London, 1865).

j'en ai pris un dans le XIV^e arrondissement, et il n'est point rare dans le carré creux du jardin des Plantes. Il est commun en Moselle, d'après Holandre; Fournel fait du mâle et de la femelle deux espèces sous les noms de *stirpium* et *arenicola*, et c'est probablement le lézard des souches que Buc'hoz a appelé *lacerta vulgaris, ventre nigro maculato*. On le trouve encore dans la Meurthe et le Haut-Rhin; en Belgique, il est assez rare. Selys-Longchamps ne l'a observé que dans la province de Luxembourg. Taton ne l'a pas trouvé dans les Ardennes où il existe probablement. Dans le Luxembourg, il est peu commun, quoiqu'il se rencontre à peu près partout dans les localités qui lui conviennent, depuis Arlon et les bords de l'Eisch et de la Mamer jusqu'à Echternach, sur la Sûre, et Hettange près de Thionville, ainsi que sur toute la partie du plateau des environs de Luxembourg. Il est commun dans le Jura et en Suisse, surtout dans la partie occidentale de ce pays, et dans toute la Côte-d'Or.

Lacerta vivipara, JACQUIN. — Commun dans les localités marécageuses du département de l'Aube, il nous a été aussi signalé dans la Marne, aux environs de Coursemain. Paul Bert ne l'indique pas dans l'Yonne, faute probablement de l'avoir cherché dans les endroits qu'il affectionne. Sinety dit qu'il existe aux environs de Fontainebleau, dans les bois sablonneux, genêts et bruyères. C'est à M. Lataste que revient l'honneur de l'avoir trouvé le premier auprès de Paris; il n'est pas rare à Bondy; Taton l'a rencontré au fort de l'Est, à Saint-Denis, à Enghien. Dans les Ardennes, il habite les bruyères et endroits tourbeux, à Charleville, Mézières, Harcy. Il est répandu dans tout le Luxembourg, mais assez rare partout, si ce n'est dans les montagnes boisées, les bruyères et les tourbières, où il est commun, surtout aux environs de Saint-Hubert. Selys-Longchamps le signale en Belgique, et d'après M. Boulenger, il est répandu dans presque tous les environs de Bruxelles, où il habite les prairies entrecoupées

de ruisseaux, les bords des sentiers ; il est surtout abondant dans la forêt de Soignes. Jamais, paraît-il, la variété *nigra* de ce petit saurien n'a été trouvée en Belgique. Par contre, le musée de Bruxelles possède une variété très-particulière : c'est un mâle pris aux environs de la ville ; il a le dos violet, avec de petites taches rousses, et dépourvu des trois raies dorsales noires qui sont si caractéristiques chez le mâle de cette espèce. Le ventre est rose tacheté de roux, tandis que chez tous les autres mâles le rouge ou le jaune du ventre devient vert dans l'alcool. La queue est rose aussi. Il est fâcheux qu'il soit depuis assez longtemps dans la liqueur conservatrice et n'ait pu être observé en vie.

La première édition de Holandre ne signale pas le lézard vivipare en Moselle ; le supplément publié en 1851 le mentionne sous le nom de *schreibersiana* (Milne-Edward), comme habitant les vieux murs des fortifications de Metz. Fournel ne l'a pas observé ; Malherbe dit qu'on le trouve sur les vieilles murailles, ce qui semblerait fort extraordinaire, si l'on n'y voyait pas une mauvaise traduction de la pensée de Holandre. Le *lacerta vivipara* avait probablement été observé en Lorraine dès 1771, avant que Jacquin n'eût publié son observation. En effet, Buc'hoz dit que le sieur Bécœur, apothicaire et naturaliste, à Metz, a découvert une espèce de lézard qui est vivipare. Mathieu le signale dans la Meurthe, mais la statistique du Haut-Rhin, datée de 1831, époque où ce lézard était encore peu connu, ne le mentionne pas. De même que Buc'hoz, c'est-à-dire sans connaître cette espèce, Girod-Chantrons a signalé le lézard vivipare dans le Doubs. Il rapporte que, pendant l'été de 1784, époque à laquelle on ouvrait beaucoup de lézards sous ses yeux, trois individus femelles du lézard gris, sur sept à huit cents des deux sexes, se trouvèrent renfermer des petits entièrement développés et vivants. Dans le Jura, il habite les bois et les broussailles ; en Suisse, on le trouve sur les montagnes, même au-dessus de

3,000 mètres. C'est dans les Alpes que Jacquin le découvrit, en 1778 (1).

Anguis fragilis, LINN. — Répandu dans toute la France. Les faunes locales le mentionnent sans exception (2). Il est connu dans l'Aube sous le nom de *lanveau*, dans la Côte-d'Or sous celui de *lenvau*, et *borgne* dans la Moselle. Il est presque partout redouté comme la vipère, quoiqu'il soit bien inoffensif (3). Il est très-commun dans les Ardennes où on l'appelle vulgairement *orvère*, *anveau*, *couleuvrot*. Taton a rencontré à Sedan une variété à points bleus. Aux environs de Paris, nous avons trouvé l'*anguis fragilis* dans les carrières de Bagnolet (Seine), près de la capsulerie; dans le bois de Meudon, à Fleury, à Saint-Germain, à Chevreuse (Seine-et-Oise), et à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

(1) Nova Acta Helvetica physico-mathematico-anatomico-botanico-medica. Basileæ, vol. 4, 1787, p. 33. — Bulletin de la Société zoologique de France, tome II, année 1877.

(2) Girod-Chantrons a désigné sous le nom d'*Anguis Eryx*, Linn. (l'*Eryx* de Lacépède, vol. II. p. 438), un Saurien qu'il dit plus rare que l'*Anguis fragilis*, quoiqu'il l'ait rencontré plusieurs fois dans les mêmes lieux. Ce n'est qu'une variété de l'Orvet qu'il a voulu indiquer.

(3) Voici le dicton populaire de la Côte-d'Or, indiquant ce qu'il faut faire quand on est mordu par un reptile :

Verdréa (lézard vert)

Le couléa.

Vipeire

Lai bière (le cercueil).

Anvô

Le crô (la fosse).

Sarpan

De lai bonne onguan.

Sobriquets des villes et villages de la Côte-d'Or, par Clément-Janin, page 56. — 1877.

On dit aussi que l'*Anvo* ou le *Lanvot* est aveugle, sans quoi il renverserait un cavalier. (Note de la Rédaction).

Cistudo lutaria, GESSN. (3). — Cette tortue, commune dans nos départements du midi, paraît s'arrêter à l'ouest dans la Vienne. Si l'on en croit l'auteur des coutumes gauloises (4), les Cistudes étaient jadis fort abondantes dans les rivières du Blésois, de la Touraine et du Poitou ; on les y pêchait pour les envoyer à la cour où elles faisaient les délices des princes et des grands seigneurs. Suivant Mauduyt (5), la Cistude est devenue rare dans la Vienne, et cet auteur avoue que pendant longtemps, il l'a crue étrangère à ce département, ou n'y vivant qu'en servitude ; enfin elle lui a été signalée comme habitant l'ancien étang de Saint-Hilaire, à Poitiers, sur les bords de la Vienne, et il l'a pris lui-même le 24 mars 1843 sur les bords du Clain, vis-à-vis le pré de l'Abbesse, à Poitiers, où on s'était aperçu de sa présence depuis plusieurs années. Au-dessus de la Vienne, Millet (1) la place en Maine-et-Loire. A l'est, elle est partout signalée au-dessous de l'Isère. Dans ce département, suivant Guillot aîné (2), elle ne se trouve que dans les marais et les étangs des environs de Bourgoin ; dans l'arrondissement de

(3) *Cistudo Europæa*. Gray.

(4) 3^e édit., p. 94. Paris, Lavigne, S.-D.

(5) *Herpétologie de la Vienne*, Poitiers, 1841, et *Bulletin de la Soc. d'agricult.*, t. 2, p. 350

(1) *Faune de Maine-et-Loire*, 2^e vol., p. 607. Suivant cet auteur, plusieurs tortues ont été rencontrées en Anjou, mais accidentellement : entre autres, un individu d'une espèce d'eau douce qui fut pris dans l'étang de La Haye, en 1764 ; mais comme cette note de M. de la Richerie, en constatant ce fait, n'indique nullement l'espèce à laquelle cette tortue pourrait appartenir, il nous est impossible de la faire reconnaître. Mais en 1825, pendant l'été, M. Courtille a rencontré sur les bords de la Loire et près de la ville de Saumur, la tortue d'eau douce d'Europe (*Emys Europæa*, Dum.) en partie recouverte par le sable du rivage.

(2) Notice sur les chéloniens, sauriens, batraciens et ophidiens qui habitent l'Isère. Grenoble, 1841.

la Tour-du-Pin où elle a été indiquée par le docteur Albin Gras. D'après Chervet (1), la Cistude était autrefois abondante dans les marais et les étangs de Moirans, de Faverges, de la Verpillière, de Bourgoin, etc., où on les pêchait pour les vendre aux pharmaciens de Lyon et de Grenoble. Depuis le dessèchement des marais et peut-être aussi à cause de la chasse qu'on leur faisait, elles sont devenues si rares que l'on n'en trouve plus que quelques-unes, de loin en loin, dans les localités qui en étaient jadis peuplées. L'auteur n'a pu qu'à grand'peine s'en procurer un individu qui lui a été envoyé de la Verpillière. Lyon possédait autrefois la Cistude dans les mares de la presqu'île de Perrache, et elle existe encore dans les étangs de la Bresse et de la Dombes (2). M. Hénou l'a également trouvée aux environs de Moulins, sur les bords de l'Allier. En réunissant cette dernière donnée à celle qui concerne la Bresse, on arrive à considérer la ligne de la Seille à l'embouchure de l'Allier, ou le 46° 1/2 de latitude nord, comme formant sa barrière naturelle, soit dans le bassin du Rhône, soit à proximité; cette démarcation est à peu près tracée par l'isotherme de 11° de M. Ed. Becquerel. Cependant il faut remarquer avec M. Fournet que la Cistude s'avance bien plus loin au nord, en Hongrie, en Pologne (3) et

(1) Catalogue des animaux qui se trouvent dans le dép. de l'Isère, par Charvet, 1846.

(2) Recherches sur la distribution et sur les modifications des caractères de quelques animaux aquatiques du bassin du Rhône, par S. Fournet, (*Ann. de la Soc. d'agricult. de Lyon*, 2^e série, tome V, 1853, Lyon, p. 98).

Des tortues considérées au point de vue de l'acclimatation et de l'alimentation, par Ruz de Lavizon, 3^e article, *Bulletin de la Soc. d'acclimatation*, tome VI, décemb. 1859, p. 559.

(3) M. Taczanowki, dans sa Liste des Vertébrés de Pologne (*Bulletin de la Soc. zoolog. de France*, 2^e année, 1877, p. 121), la signale comme abondante partout, dans les étangs et dans les marais.

en Silésie, car les pêcheurs en trouvent souvent au milieu de leurs filets dans la rivière de Bartha. Au-dessus de l'Isère, du Rhône, de l'Ain et de l'Allier, Ogérien signale la Cistude dans le Jura et Fatio en Suisse. Les lacunes qui existent dans la distribution géographique de cet animal sont-elles dues au manque d'observations et de recherches sérieuses, et à la destruction complète qui aurait été faite de ce reptile? Nous ne le savons. Il se peut qu'elle ait complètement disparu de certaines localités, grâce à la chasse qui lui a été faite, et qu'elle s'obstine à vivre dans d'autres, où elle trouve un milieu favorable à son existence. Enfin, il est encore possible, comme Fatio le suppose pour la Suisse, que la présence de la Cistude constatée dans un pays ne soit due qu'à un cas fortuit; par exemple, si l'on suppose qu'une de ces tortues s'est échappée de la maison d'un amateur, ou qu'un naturaliste ait tenté l'acclimatation de ce reptile.

La Cistude a été signalée à Ogérien dans les étangs de la Bresse chalonnaise par M. Coindre, ancien préparateur au musée de Lyon. Elle a été apportée de la Nièvre où elle est commune et jetée dans l'étang de Bersaillin. L'acclimatation de cette Cistude dans le Jura est un fait accompli. Ainsi, Ogérien ne la croit pas indigène à ce département.

En Suisse, quelques citations anciennes portent à croire que cette tortue était abondante dans certaines parties de ce pays, il y a deux siècles environ (1); mais actuellement, sa

(1) Wagner (*Historia nat. Helvetiæ curiosa, 1680*), rapporte que la tortue bourbeuse était alors abondante dans le petit lac de Weiden, du canton de Zurich, et d'anciens actes font mention de la Bourbeuse comme se rencontrant fréquemment, il y a deux cents ans, dans le petit lac de Loclat, dans le canton de Neuchâtel (Fatio) Gesner disait aussi (*Hist. des quadrup. ovip*, p. 111) : *Testudines Helvetia etiam in lacubus quibusdam habet; Tigurinus quidem Ager (canton de Zurich), in exiguo lacu juxta Andelfingam pagum.*

rareté et le peu d'extension qu'elle y acquiert semblent démontrer qu'elle n'y trouve pas des conditions d'existence bien favorables. Les trouvailles faites en Suisse remontent à 1837. D'après l'historique qu'en donne Fatio, la dernière a eu lieu en 1871. Elles sont toutes dues à des importations, et aucune de ces tortues n'a été trouvée dans une situation telle qu'on pouvait la croire dans son habitat. Fatio pense que le dessèchement toujours croissant des petits lacs et des marais a petit à petit décimé cette espèce et l'a finalement anéantie, en la chassant de ses pénates et en la réduisant peu à peu aux eaux plus froides, plus pauvres et moins propices des rivières encore trop voisines de leurs sources glaciaires.

La Cistude européenne se rencontre abondamment dans l'Oder, aux environs de Francfort. Son existence dans les eaux du Luxembourg ne paraît pas impossible à De La Fontaine, quoiqu'au jour où il écrivait sa faune (1870), il ne puisse citer aucun fait positif à l'appui de cette supposition. Il a cependant entendu dire qu'une tortue avait été capturée dans la Moselle, entre Schengen et Remich, au commencement de ce siècle, mais ce fait isolé, en supposant même qu'il soit vrai, ne saurait commander aucune conviction. D'autres faits analogues, paraît-il, ont été observés dans les environs de Metz, avec toute la certitude désirable. Cependant ni Holandre, ni Fournel n'en font mention, pas plus que Godron dans sa faune de Lorraine.

Emys sigriz, DUM. et BIB. (*Emys lutaria*). — Malherbe rapporte l'observation suivante :

» Au mois d'août 1863, MM. F. Valette et Ory voulurent bien m'adresser cette tortue vivante qui avait été prise par eux dans une nasse placée dans un bras des eaux mortes de la Moselle, au bas de Jouy-aux-Arches. Des pêcheurs de la localité ont annoncé que déjà ils avaient vu plusieurs petites emydes dans les eaux de Jouy.

« Cette circonstance est d'autant plus remarquable que la

Cistude européenne avait seule jusqu'ici été observée à cette latitude, c'est-à-dire en Prusse, tandis que les deux espèces d'Émyde ne se trouvent, l'une, l'*emys caspia*, qu'aux bords de la mer Caspienne, l'autre l'*emys sigriz*, qu'en Espagne, en Sicile et sur les côtes de Barbarie. »

Si Malherbe a réellement eu devant lui une Émyde sigriz, cette tortue s'était échappée de quelque ménagerie; nous ne croyons pas qu'on puisse espérer, comme le fait cet auteur, que cette espèce s'acclimate et se reproduise dans une contrée si éloignée de son pays d'origine et d'un climat si différent.

BATRACIENS

I. ANOURES.

Hyla arborea, SCHWEN. — Commune dans l'Aube, la Marne et l'Yonne; en Seine-et-Marne, M. Lataste en a pris des têtards, le 30 mai 1875; Sinety la mentionne dans sa faune et nous avons entendu son chant à Chailly, le 4 juin 1876. En Seine-et-Oise, la rainette est commune à Meudon, Bellevue, etc. Nous l'avons observée aussi à Bondy (Seine) où elle n'est point rare. Taton ne la signale pas dans les Ardennes, où elle se trouve cependant, d'après de nouveaux renseignements qu'il a recueillis. Elle est commune dans le Luxembourg, mais non en Belgique. L'auteur d'*Aldrovandus Lotharingæ* la mentionne sous le nom de *rana arborea*; Godron l'indique en Lorraine; Holandre, Fournel et Malherbe dans la Moselle; Mathieu dans la Meurthe; Perrot dans le Haut-Rhin, et Girod-Chantrans dans le Doubs. Elle est commune en plaine dans le Jura, tandis qu'elle est plus rare sur le plateau (1).

(1) Elle n'est pas rare dans la Côte-d'Or, et on la trouve à Semur, Epoisses, etc. (Note de la Rédaction).

Rana esculenta, LINNÉ. — Dans toute la France, aussi commune au sud qu'au nord (1).

Rana fusca, RÆSEL. — *Rana temporaria*, LINNÉ. — Très-commune dans l'Aube, l'Yonne et la Côte-d'Or, où elle porte le nom de *grenouille de rosée*, la Marne, la Moselle, la Meurthe, le Haut-Rhin; elle paraît plus abondante que la *R. viridis*, dans l'Est comme du reste dans le Nord où la rousse se rencontre beaucoup plus fréquemment que la verte. A Fontainebleau, la *R. fusca* paraît assez rare. M. Lataste et moi ne l'y avons jamais prise. M. Taton me fait savoir qu'au printemps de 1874, il a capturé à la mare aux Fourmis, située au sud de la croix de Souvray, deux ou trois rouses, alors qu'il s'emparaient de soixante-neuf agiles.

La robe de la grenouille rousse est sujette à des variations qu'il est intéressant d'étudier. La coloration normale peut être ainsi décrite : la face supérieure varie du roux clair au brun foncé. La teinte dominante a quelquefois un peu de verdâtre ou de gris sale. On voit sur le dos quelques taches brunes irrégulières; les deux premières viennent généralement se réunir en angle au niveau des épaules. Sur les cuisses, se trouvent cinq à six bandes transversales brunes. Les faces inférieures et surtout les flancs sont plus ou moins tachetés d'un brun pâle mêlé de jaune verdâtre.

Les grenouilles rouses que j'ai observées dans le nord du département de l'Aube (Salon, Champfleury, etc., et Faux, Frainay, Coursemain, dans la Marne), ont une coloration spéciale. Les taches précédentes se retrouvent d'autant plus difficilement qu'elles sont réparties sur un fonds tout pointillé de brun. M. Lataste a retrouvé à Saint-Quentin (Aisne), une

(1) Fait, dans la Côte-d'Or où on la mange, l'objet d'un certain commerce pendant le carême (Note de la rédaction).

variété analogue; le dessin est le même; seulement la teinte est plus claire et tire sur le roux au lieu du brun.

J'ai trouvé à Férin (département du Nord) une fort jolie variété dont le dos est entièrement unicolore et d'un beau jaune rougeâtre; sur les cuisses, les teintes des bandes transversales sont à peine visibles. De plus, elle se distingue par l'acuité de son museau.

Dans une autre variété des environs de Paris, le brun est disposé en grosses taches arrondies et irrégulièrement situées sur un fond très-clair, qui les fait ressortir comme des taches d'encre. Elles se continuent sur les bords des cuisses en dedans et en dehors des bandes.

La grenouille rousse des Pyrénées se rapproche beaucoup du type normal : la teinte est plus foncée, les bandes transversales sont plus rapprochées sur les jambes. Elle s'élève jusqu'à 2,200 mètres.

Enfin, on rencontre dans les Alpes une variété à teinte excessivement claire, dont les taches très-effacées rappellent la grenouille agile. M. Honorat l'a trouvée sur le mont des Dombes, entre 7 à 800 mètres et 1,200.

Il est intéressant de remarquer que la teinte paraît être plus claire à mesure que l'altitude est plus considérable, et il est permis de croire que la rousse en cette livrée a souvent été confondue avec l'agile qui n'habite point les montagnes; c'est à tort, nous le pensons, qu'on l'a signalée à M. Lataste (Distribution des Reptiles dans l'ouest de la France), comme se trouvant sur les Pyrénées jusque dans la région des neiges; l'observateur a rencontré une grenouille rousse à teinte claire qu'il a prise pour une agile, dans un examen probablement superficiel et où il ne tenait pas assez compte des caractères plus importants.

Rana agilis, THOMAS. — Comme nous l'avons déjà dit, elle fut distinguée en 1828 par Millet et décrite en 1856 par Thomas. La plupart des faunes postérieures à ce dernier tra-

vail paraissent l'ignorer. Ray ne la signale point dans l'Aube, et je n'ai pu l'y trouver pas plus que dans la Marne; Paul Bert qui semble n'avoir pas connu le travail de Thomas, n'en fait point mention, pas plus que Godron pour la Lorraine; elle n'est point indiquée en Belgique ni dans le Luxembourg; Taton ne l'a point trouvée dans les Ardennes. M. Lataste l'a signalée le premier aux environs de Paris où elle est commune; il l'a prise à Bondy, à Saint-Germain, à Marly et à Fontainebleau. Taton l'a observée à Limours et à Meudon. Fatio l'indique en Suisse; et, dans l'est de la France, elle apparaît certainement dans le Jura; Ogérien la mentionne en appendice dans sa faune. L'absence de catalogues zoologiques pour le Doubs et la Haute-Saône nous empêche de savoir si l'agile ne remonte pas plus haut.

Pelobates fuscus, LAUR. (1). — Rare dans l'Aube, il le serait aussi dans l'Yonne d'après Paul Bert, qui peut-être ne l'a pas cherché dans les localités qu'il habite. De Sinety l'indique en Seine-et-Marne sans préciser de localité spéciale. Lataste, Taton, Desguez et moi-même ne l'y avons pas encore trouvé. En Seine-et-Oise, M. Lataste et moi avons capturé ses larves dans le bois de Meudon, à l'étang du Tronchet. Les auteurs de l'Herpétologie générale (2) disent que son têtard est abondant à Belleville et à Pantin et que l'adulte n'est pas rare dans les mares situées sur la rive droite du canal entre Pantin et Bondy, où il est facile à pêcher au moment de l'accouplement. M. Lataste (3) a entendu son chant d'amour aux environs de Saint-Quentin (Aisne), le 23 avril 1876. Taton ne l'a pas encore trouvé dans les Ardennes. Il est peu répandu dans le Luxembourg; d'après De La Fontaine, il existe

(1) *Bufo fuscus*, De La Fontaine, *Bombinator fuscus*, de Selys Longchamps.

(2) Tome VIII, p. 480, 482.

(3) *Feuille des Jeunes naturalistes*, n° 1^{er} septembre 1877.

dans les vallées de la Moselle et de la Sarre, mais ne paraît pas se trouver dans d'autres parties de ce pays. En Belgique, il a été observé au fort Carnot, près d'Anvers, et dans les fossés et les mares de la Campine Anversoise, par M. Van Haesendonck. Godron ne le signale pas en Lorraine, ni Hollande, en Moselle. Mais Fournel, qui le désigne sous le nom de *Bufo fuscus*, Laur., dit qu'il n'y est pas très-rare. Malherbe ne le mentionne pas dans sa faune du même département, pas plus que Mathieu, dans la Meurthe. La statistique du Haut-Rhin contient cette indication : *Rana bufo fusca* (Wasser krote). Le pélobate brun doit se trouver en Alsace, et cette assertion paraît exacte, si l'on en croit l'Herpétologie générale (1) qui l'indique dans cette province. D'après Fatio, il n'habite pas la Suisse (2), mais suivant Ogérian, il n'est point rare dans le Jura.

Bombinator igneus, LAUR. (3). — Très-commun dans l'Yonne, il est indiqué par Sinety en Seine-et-Marne où nous ne l'avons jamais observé. Lataste supposait qu'il devait exister aux environs de Paris, mais n'en signalait aucune capture dans sa faune. Taton l'a trouvé aux environs de Cernay-la-Ville (Seine-et-Oise). Lataste et moi en avons pris de nombreux individus dans les petites mares de Bouley-les-Trous. On a encore observé sa présence à Montlhéry. Il habite dans les Ardennes toutes les flaques d'eau et les mares à fond bourbeux. En Luxembourg, on le rencontre après les pluies sur les routes en si grande abondance qu'il les couvre littérale-

(1) Tome VIII, p. 480,

(2) C'est à tort qu'il a été indiqué dans ce pays, et Fatio croit que le journal *le Faucigny* (n° 47, 21 et 28 novembre 1869) et les auteurs de la faune du district d'Orbe (*Bull. de la Soc. Vaudoise des sciences naturelles*, 1868, vol. IX, n° 59, p. 643), se sont appuyés sur des renseignements erronés.

(3) *Bufo bombinus* de quelques auteurs.

ment de ses cohortes nombreuses. Il n'est pas rare en Belgique dans les mares pluviales et les flaques d'eau des montagnes boisées et des bruyères en Condroz et en Ardennes. De Selys-Longchamps ne pense pas qu'il se trouve à gauche de la Meuse. Godron le signale en Lorraine. Le bombinator n'est rien moins que rare dans la Moselle (Holandre, Fournel, Malherbe); il habite la Meurthe, le Haut-Rhin et le Doubs, où Girod-Chantrons le dit très-commun dans les eaux stagnantes aux environs de Besançon. Il est très-abondant dans le Jura et la Suisse.

Pelodytes punctatus, DUGÈS. — Rare dans l'Aube, dans l'Yonne; Sinety l'indique en Seine-et-Marne. Les auteurs de l'Herpétologie générale (1) l'ont trouvé dans l'ancien parc de Sceaux-Penthièvre. M. Lataste l'a pris à Romainville, Bondy, Issy, Villiers-sur-Marne; il est très-abondant dans cette dernière localité. On le trouve aussi à Meudon et aux environs de Saint-Cyr et d'Orsay. Taton ne l'a point observé dans les Ardennes. De La Fontaine ne l'a pu découvrir dans le Luxembourg. De Selys-Longchamps en Belgique; Holandre et Malherbe dans leurs catalogues de la Moselle; Godron, dans celui de la Lorraine; Mathieu, dans la faune de la Meurthe; Penot, dans la liste des reptiles du Haut-Rhin, ne mentionnent pas le pélodyte. Seul, Fournel indique la grenouille ponctuée, *rana punctata*, dans la Moselle. D'après De La Fontaine, cet auteur, qui la considère comme une variété jeune de la grenouille rousse, a confondu deux espèces voisines; il en faut conclure que le pélodyte ne se rencontre pas en Lorraine. Il est assez commun dans le Jura, mais il n'existe point en Suisse où Fatio ne l'a jamais vu.

Alytes obstetricans, LAUR. — Répandu dans toute la France; commun dans l'Aube, la Marne, au moins dans le

(1) Tome VIII, p. 464.

sud de ce département, d'après mes observations, l'Yonne, les Ardennes (Mézières, Givet), il est abondant dans le Luxembourg, où il se rencontre depuis la plaine de la Moselle jusque dans les Ardennes. En Belgique, il serait rare, suivant Selys-Longchamps. Il a été observé dans les Flandres par le professeur Morren et se trouve dans les environs de Liège, suivant M. Alex. Carlier. D'après Godron, il est très-rare en Lorraine. Holandre ne le mentionne pas dans son catalogue de la Moselle publié en 1826, et dit, dans l'édition de 1851, qu'il n'a pas encore été trouvé aux environs de Metz. Cependant il semble croire à sa présence dans ce département. Il y serait peu commun d'après Fournel, qui ne cite aucune localité; Malherbe dit, sans autre indication, qu'il paraît rare. Mathieu le signale dans la Meurthe et Holandre affirme l'avoir reçu de Pont-à-Mousson. Il se trouve aussi dans le Haut-Rhin.

Sinety le mentionne dans sa faune de Seine-et-Marne. Lataste l'a observé à Fontainebleau et en Seine-et-Oise, à Enghien, Argenteuil, Saint-Germain et Meudon. Taton le dit fort abondant au Val-Fleury. On en trouve encore de nombreuses colonies à Bondy, à Romainville, à Arcueil, à Issy, au Point-du-Jour, dans les fortifications de Paris qui avoisinent Passy et Auteuil, et même dans Paris. C'est dans le Jardin des plantes que Demours (1) observa en 1741 l'accouplement de cette espèce, qui y est encore aujourd'hui assez commune.

L'alyte accoucheur n'est pas rare dans le Jura; en Suisse, Fatio a constaté sa présence dans la plupart des cantons et il en a même rencontré deux individus blottis sous des pierres dans l'Oberland bernois, à 1,500 mètres au-dessus de la mer.

(1) *Histoire de l'Académie royale des sciences*, 1741, p. 28.

Bufo vulgaris, LAUR. — Dans toute la France : dans l'Aube, au moins dans la partie septentrionale, il paraît moins abondant que le calamite; il est fort commun dans l'Yonne où on le désigne sous le nom de *tête-vache*; répandu aux environs de Paris, il se trouve dans de nombreuses localités, mais il est moins facile de se le procurer que le calamite qui, comme dans l'Aube, est fort abondant, tandis que le *bufo vulgaris* est le plus commun dans les Ardennes; dans la Marne, il porte le nom de *grisot*; on le trouve dans tout le Luxembourg et la Belgique; en Lorraine, en Moselle, dans la Meurthe, dans le Haut-Rhin, dans le Jura et en Suisse (1).

Bufo calamita, LAUR. — L'Herpétologie générale a désigné ce batracien sous les noms de *calamita* ou *viridis*, tandis qu'il existe deux espèces bien distinctes. Le crapaud vert dont l'aire géographique en France est encore fort incertaine a été signalé par Fatio sur les limites de la Suisse et de l'Italie. Dans l'est de notre pays, l'animal désigné sous ce nom n'est que le calamite.

Commun dans l'Aube et la Marne, le Calamite serait assez rare dans l'Yonne, mais il abonde en Seine-et-Marne (2), où nous l'avons observé surtout à Chailly. Aux environs de Paris, il n'est point rare à Bondy, à Levallois-Perret, à Issy, non loin des fortifications, à Villiers-sur-Marne, à Saint-Maur, à Port-Créteil, à Chevreuse, etc. Dans les Ardennes, Taton le signale à Charleville et à Givet. Il est assez généralement répandu dans le Luxembourg. Godron le mentionne dans sa zoologie de la Lorraine. Holandre l'avait probablement oublié dans la première édition de sa faune de la Moselle; il l'indique dans la seconde. Fournel le dit assez rare dans ce départe-

(1) Certains auteurs ont subdivisé cette espèce en quatre variétés : *Bufo vulgaris*, Linn. ; *B. Ræselii*, Daud. ; *B. cinereus*, Daud. ; *B. palmarum*, Cuv.

(2) De Sinety le désigne sous le nom de *B. viridis*.

ment ; Malherbe le signale sans autre explication Il se trouve dans la Meurthe et le Haut-Rhin. De Selys-Longchamps le place dans son catalogue de Belgique en 1842, et lui adjoint le *bufo viridis* en 1854 dans son discours sur la faune belge. C'est probablement un calamite sans raie dorsale qu'il a pris pour un crapaud vert. Il est commun dans le Jura, d'après Ogérien, qui le nomme *B. viridis*, mais dont la description est bien celle du calamite. En Suisse, Fatio signale les *B. viridis* et *calamita*.

II. URODÉLES.

Salamandra maculosa, LAUR. — Dans l'Aube, elle est plus commune au midi qu'au centre ; Bert la dit fort rare dans l'Yonne où probablement elle n'a pas été cherchée avec soin ; car, suivant de Sinety, elle est fort commune à Haute-feuille ; mais d'après le même auteur, elle n'a point encore été trouvée en Seine-et-Marne. Les recherches faites par Lataste, Taton, Desguez et les miennes n'ont pas encore permis de la signaler dans ce département. Lataste n'en mentionne aucune capture aux environs de Paris. D'après l'Herpétologie générale (1), elle a été trouvée au Plessis-Piquet dans des conduits souterrains par lesquels l'eau ne passait plus depuis longtemps. On l'a aussi rencontrée dans des caves à Paris même, où probablement elle avait été transportée. Peut-être se trouve-t-elle au Raincy ? Taton l'a découverte cette année à Marly et en a rapporté sept beaux individus. Dans les Ardennes, elle a été observée à Monthermé, Charleville et surtout à Givet ; elle porte dans ce département les noms de *rogne*, *hanneton de terre* ou *chien de terre*, *sourdron*. Elle est assez généralement répandue en Luxembourg, sans être commune nulle part, les vallées de la Moselle et de la Sûre sont ses séjours favoris. De Selys-Longchamps la signale en

(1) Tome IX, p. 58.

Belgique. On la trouve en Lorraine, où l'*Aldrovandus Lotharingæ* la mentionne sous le nom de *S. terrestris*. Elle existe en Moselle où elle est rare, d'après Holandre; Malherbe la dit commune dans le vallon de Vaux. Indiquée dans la Meurthe et le Haut-Rhin, elle n'est pas rare dans le Doubs (1). Dans le Jura, où elle porte le nom de *brune, rousse, té*, elle habite les lieux humides, les caves, les masures, etc. Elle est plus commune en Suisse, au sud des Alpes, dans le Tessin, que dans les cantons septentrionaux.

Salamandra atra, LAUR. — Elle habite les Alpes. Elle nous paraît avoir été à tort placée dans nos départements de l'Est. Holandre, qui l'avait signalée en 1826 dans sa faune de la Moselle, disant qu'elle était plus petite que l'autre salamandre, et qu'il l'avait observée plusieurs fois après des pluies d'été dans les jardins à la campagne, a pris, nous le présumons, pour la salamandre noire un triton crêté en costume de terre. Du reste, il est revenu sur cette assertion et a supprimé la *S. atra* dans son catalogue de 1851. Fournel dit que cette espèce est plus petite de moitié que la précédente et qu'elle est toute noire; il ajoute que M. Holandre l'a observée en Moselle. Cet auteur paraît copier son prédécesseur, et Holandre s'étant lui-même rétracté, la mention de Fournel reste sans valeur. Dugès (2) place la *Salamandra atra* près de Metz, et Malherbe, en 1854, la mentionne en Moselle, probablement encore d'après la première édition de Holandre; enfin, la statistique du Haut-Rhin, datée de 1831, a pris aussi cette indication erronée dans la faune de la Moselle. Aucun de ces auteurs ne nous donne le récit d'une capture certaine; aussi devons-nous douter que la *S. atra* existe réellement en Lorraine. De Selys-Longchamps ne l'indique point en Bel-

(1) Elle a été souvent prise dans la Côte-d'Or et la Haute-Marne. (Note de la Rédaction).

(2) *Recherches zool. sur les Urodèles de France*, *Ann. des sc. nat.*, tome XVII, p. 253, 1852.

gique. De La Fontaine dit qu'elle ne se rencontre que dans les vallées de la Moselle et de la Sûre où elle est fort rare. La description qu'il en donne suffit pour démontrer qu'il s'agit encore d'un triton. Elle est signalée avec certitude dans les creux humides des rochers, dans les grottes des montagnes, et dans les bois du Jura. Ogérien dit que le docteur Zédet la lui a indiquée à Montaigu et qu'il l'a observée lui-même à Conliège. Fatio l'a rencontrée sur un grand nombre de points de la Suisse, rarement plus bas que 850 mètres au-dessus de la mer, le plus souvent depuis un niveau supérieur et jusqu'à une hauteur de 2,800 à 3,000 mètres environ.

Triton cristatus (1), LAUR. — Très-commun dans l'Aube, la Marne, l'Yonne où il est désigné sous le nom de *Tas*, la Seine-et-Marne, les environs de Paris (Romainville, Bondy, Argenteuil, Saint-Germain, Marly, Meudon, Clamart, Cernay-la-Ville (2), etc., etc.; dans les Ardennes, Taton l'indique à Givet. Moins répandu en Luxembourg que la plupart de ses congénères, il est signalé en Belgique, en Lorraine, en Moselle, dans la Meurthe et le Haut-Rhin; il est fort commun dans le Jura et en Suisse.

Triton marmoratus, LATR. — Surtout méridional, très-rare dans l'Aube, peu répandu dans l'Yonne, il apparaît pour la première fois aux environs de Paris, à Fontainebleau (mare de la fontaine Sanguinède); Sinety l'indique à la mare Macou, dans le bois de Bourron; nous en avons trouvé un individu en costume de terre à Chailly, près de la mare aux Paillards. D'après Gervais (3), il aurait été trouvé à Paris même dans une cave, où probablement il avait été apporté par la main de l'homme. Il n'existe pas en Belgique, d'après Selys-Longchamps, et n'a pas encore été signalé dans d'autres dé-

(1) Désigné aussi sous le nom de *T. carnifex*, Schneid.

(2) On le trouve même dans Paris, à la Glacière.

(3) *Zoologie de la France*, dans *Patria*, Paris, 1847, p. 543.

partements de l'Est (1). Il est commun dans le Jura (2), où il habite les mares et les fossés de Savagna, Lons-le-Saunier et Dôle. Fatio croit que cette espèce a été citée à tort en Suisse où il ne l'a jamais rencontrée.

Triton Alpestris (3), LAUR. — Assez commun dans l'Aube, il est rare dans l'Yonne, d'après Paul Bert. De Sinety l'indique en Seine-et-Marne; Lataste, le premier, l'a trouvé aux environs de Paris où il passait pour rare. Il raconte qu'en une seule excursion dans la forêt de Saint-Germain, il en a recueilli 107 individus. Sur les indications de MM. Carbonnier et Desguez, il l'a cherché encore à Marly où il lui semble devenir plus rare. Taton l'a signalé du côté de Limours. Dans une excursion où nous l'avons accompagné, nous avons pris le triton des Alpes, aux environs de Cernay-la-Ville; nous en avons aussi recueilli plusieurs individus à Bourley-les-Trous. Il habite presque toutes les flaques d'eau et les mares à fond bourbeux des Ardennes. Il est très-commun en Luxembourg et en Belgique; Godron le signale en Lorraine; pour la Moselle, Holandre n'en parle point dans la faune de 1826, avouant du reste qu'il connaît fort peu les Batraciens urodèles; de nouvelles recherches où les travaux de ses successeurs lui ont permis de le mentionner dans l'édition de 1851. Il est fort commun, d'après Fournel et Malherbe; il habite la Meurthe, suivant Mathieu; mais il n'est point indiqué par Penot dans le Haut-Rhin. Dans le Jura, il est assez commun; suivant Fatio, il se trouve presque partout en Suisse.

(1) L'auteur de la faune du Haut-Rhin mentionne *triton cristatus*, qu'il traduit par salamandre crêtée ou marbrée. Il ne faut voir là que le *t. cristatus*, beaucoup plus septentrional que le *t. marmoratus*.

(2) Fatio semble douter de sa présence dans ce département. Il a été constaté par Payot dans son *Herpétologie du Mont-Blanc* et par le Fau-cigny (1^{er} mai 1870), en Savoie.

(3) Désigné aussi sous le nom de *t. cinetus*.

Triton punctatus, LATR. — Dans toute la France. Très-commun dans l'Aube, l'Yonne, la Seine-et-Marne, aux environs de Paris; on le trouve même dans la ville, à la Glacière. Sa présence a été constatée à Vincennes, Bondy, Romainville, Argenteuil, Saint-Germain, Marly, Meudon, Levallois-Perret, etc. Il est peu répandu dans les Ardennes (Givet, Charleville); il est moins commun que l'alpestre, en Luxembourg. Il abonde en Belgique. Signalé en Lorraine, en Moselle, dans la Meurthe, dans le Haut-Rhin sous le nom de *tæniatus*, dans le Jura, et par Fatio, en Suisse (*triton lobatus*).

Triton palmatus. SCHNEID. — Il est assez rare dans l'Aube, d'après Jules Ray; commun dans l'Yonne; de Sinety ne l'a pas trouvé en Seine-et-Marne; il est cependant abondant dans les mares de Fontainebleau et de Chailly. Il est excessivement commun dans les environs de Paris (Bondy, Romainville, Saint-Germain, Marly, Chaville, Meudon, Levallois-Perret); on le trouve à la Glacière. Taton le signale dans les Ardennes; De La Fontaine le dit très-commun dans le Luxembourg, quoique moins répandu que ses congénères; il en est de même en Belgique. Il habite la Lorraine (Moselle, Meurthe, Vosges) (1); la statistique du Haut-Rhin ne le mentionne pas. Enfin il est très-abondant dans le Jura et en Suisse (2).

(1) *Observation sur la salamandre aquatique, Feuille des Jeunes naturalistes*, n° 3, p. 28.

(2) *Triton vittatus*, Gray. Signalé comme habitant l'Angleterre, la Hollande, la Belgique (Anvers), la Meurthe (Toul), il paraît n'avoir été placé dans la faune d'Europe que par une suite d'erreurs. M. Lataste a consacré à cette question fort obscure une savante étude qui a paru dans le fascicule du *Bulletin de la Société zoologique de France*, pour septembre et octobre 1877. L'habitat de cet urodèle paraît être l'Asie-Mineure.

Girod-Chantrons signale dans le Doubs la *salamandre à trois doigts*

Nous nous arrêtons ici; nous avons voulu par cette ébauche encore bien imparfaite montrer combien il serait intéressant de connaître l'exacte distribution géographique des Reptiles et des Batraciens en France. De nombreuses lacunes restent encore à combler. En parcourant ce travail, on a dû remarquer que certains points sont fort douteux, que des assertions paraissent erronées, et surtout que plusieurs départements n'ont pu nous fournir aucune faune, aucun catalogue. La Côte-d'Or, la Marne, la Haute-Marne, l'Oise, l'Aisne, la Meuse, les Vosges, le Bas-Rhin, la Haute-Saône, sont dépourvus de tout ouvrage sur l'herpétologie locale. Il est regrettable que de pareils *desiderata* aient si longtemps subsisté. Aussi serions-nous heureux de voir le reproche que nous leur adressons engager les Sociétés savantes à recueillir des données exactes sur les animaux de leurs contrées et contribuer ainsi à l'exécution d'une œuvre qui devrait être achevée depuis de longues années et à laquelle s'est voué un de nos savants herpétologues, la publication d'une faune française des Reptiles et des Batraciens.

V. COLLIN DE PLANCY.

(Lacépède, vol. I, p. 496). Cette petite espèce, dit-il, dont les naturalistes n'avaient fait aucune mention avant M. de Lacépède et qui a été apportée de la sommité du Vésuve par M. le comte de Mailly, le hasard me l'a fait découvrir à Novilars, près de Besançon, en 1789. Ce fait est intéressant et demande de nouvelles recherches; mais nous inclinons à croire qu'il y a plutôt erreur de détermination chez notre auteur, dont l'incompétence en herpétologie se révèle dans plusieurs passages de sa faune.
